



Formation Intra Délégués ESAT

indicateurs à venir



prérequis :
aucun

Durée 3+2 jours

Publics :

- Délégués des travailleurs
- Suppléants
- Personnes soutien

Date(s) A définir

Horaires Journée :

09h00 - 12h00 -

13h00 - 16h00

les personnes accompagnées pourront prendre autant de pauses que nécessaire. les horaires seront ainsi adaptés à la demande et l'animation orientée vers des jeux de façon à s'adapter au temps d'attention des personnes concernées

Certaines formations peuvent nécessiter des temps d'échange de 30 minutes en distanciel. Les outils possibles sont Teams, google meet ou zoom.

Contexte

Dans le cadre du décret du 13 décembre sur la transformation des ESAT, les travailleurs ont désormais le droit d'élire un délégué. Celui-ci est chargé de représenter ses pairs auprès de la direction de l'ESAT sur des situations d'ordre individuel. Il siège à la nouvelle instance mixte et est également membre de droit du Conseil de la Vie Sociale avec une voix consultative.

Une formation sur mesure pour les associations qui souhaitent mutualiser leurs formations des délégués des travailleurs ESAT. Cette formation, qui se déroule sur deux jours consécutifs plus 2 jours à distance

objectifs généraux

- Développer les connaissances des stagiaires sur le rôle et les missions du délégué des travailleurs handicapés
- Acquérir des compétences en communication et en négociation
- Favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les stagiaires

objectifs opérationnels

- À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- Identifier les différents rôles et missions du délégué des travailleurs handicapés
- Découvrir les droits et obligations du délégué des travailleurs handicapés
- Connaître le cadre juridique de la représentation des travailleurs handicapés
- Acquérir des compétences en communication et en négociation
- Gérer les conflits de manière constructive
- Favoriser l'échange et le partage d'expériences entre délégués

Lieu :
sur un de vos
établissements accessibles
au public visé.

Effectif : Entre 15 et 20 maxi

Coordination pédagogique
et intervention:
Isabelle de Groot

Validation de la formation:
Attestation de présence
délivrée par Le Pas de Côté
(Indiquant le prorata des
heures effectives
d'assiduité)

Coût : 1200€ / jour
Plus les frais de déplacement

Délai d'accès : formation
disponible sous 2 mois au
minimum après signature du
devis

Accessibilité de la formation
Formation en Facile à Lire et
à Comprendre
Nous contacter si besoin
d'adaptations spécifiques

Contact 06 28 05 50 84
izagroot.de @gmail.com

Méthodes, moyens pédagogiques, évaluation des résultats:

L'animation est orientée jeux Ludo pédagogiques (quizz, bingo, jeu de rôle) – atelier de partage de pratiques et d'expérience – appui sur des cas concrets, co-transcription d'un document concret de l'association (ex : livret d'accueil, charte de la personne accueillie etc...)

Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

Programme

Jour 1

Introduction à la formation

Le rôle et les missions du délégué des travailleurs handicapés

Les droits et obligations du délégué des travailleurs handicapés

Jour 2

La communication et la négociation

La gestion des conflits

Jours 3

Utiliser ses heures de délégations

Connaitre les personnes et partenaires ressources

Jour 4

L'échange et le partage d'expériences

Co-développement et pair-aidance

mise à jour de nouveaux droits,
nouveaux outils

Jour 5 (année suivante)

L'échange et le partage d'expériences

Co-développement et pair-aidance

mise à jour de nouveaux droits,
nouveaux outils

